



CONGRÈS ANNUEL

**Les professeures et les professeurs de droit,
la liberté de pensée et la liberté d'expression**

Programme

Château Vaudreuil
Du 20 au 22 avril 2018

Table des matières

L'horaire du vendredi	3
L'horaire du samedi	3
L'horaire du dimanche	6
Le comité organisateur	6
Les entités universitaires participantes	7
Les commanditaires	8

Le vendredi 20 avril

17 h à 19 h :

Verre de l'amitié, dans la suite 217 de l'hôtel

19 h à 21 h :

Dîner libre

Le samedi 21 avril

À partir de 7 h :

Petit-déjeuner (restaurant Villa d'Este)

8 h 30 – 9 h :

Accueil des participants (salle Félix-Leclerc)

9 h :

Mot de bienvenue de la part de **Benoît Pelletier** – président 2017 et 2018 de l'APDQ et professeur titulaire à la Faculté de droit (Section de droit civil) de l'Université d'Ottawa – et présentation du conférencier d'honneur.

Conférence d'ouverture par **Pierre Trudel**, professeur titulaire, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Mot de remerciement de la part de **Céline Lévesque**, doyenne de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

10 h – 10 h 15 : Pause

10 h 15 – 12 h : Bloc 1

Les professeures et les professeurs de droit, la liberté de pensée et la liberté d'expression

Les universités constituent dans l'imaginaire collectif des lieux particulièrement propices à la valorisation de la liberté de pensée et de la liberté d'expression. En effet, les institutions universitaires reconnaissent à leurs membres, et en particulier aux professeurs, des droits qui leur permettent d'exprimer et de diffuser très librement leurs idées dans le cadre de leur enseignement et de leurs recherches (au travers en particulier de la liberté académique). Le Congrès de l'APDQ sera, cette année, l'occasion de discuter de l'importance de la promotion et de la protection de la liberté de pensée et de la liberté d'expression au sein des universités, mais également de leurs modalités d'exercice et des exigences et limites qui peuvent les accompagner.

Président de séance :

Thomas Burelli, professeur adjoint, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

Présentateurs et présentatrices :

Louis-Philippe Lampron, professeur titulaire, Université Laval

Margarida Garcia, professeure agrégée et vice-doyenne à la recherche et aux communications, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

Vincent Forray, professeur, Université McGill

Elise Hansbury, professeure substitut, Université du Québec à Montréal

Pierre Noreau, professeur, chercheur au Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Charles-Maxime Panaccio, professeur agrégé, Université d'Ottawa (Section de droit civil)

12 h – 13 h 30 : Déjeuner (salle Lotbinière)

13 h 30 – 14 h : Bloc 2

Cette décennie a été marquée par le développement fulgurant des réseaux sociaux permettant une divulgation toujours plus grande des informations personnelles. Dans ce contexte, **M^e Andréa Isabelle-Roy** identifiera les principaux enjeux juridiques que posent les médias sociaux : cyber intimidation, diffamation sur les médias sociaux et Facebook comme

moyen de preuve. Les participants seront amenés à mieux comprendre les risques et les conséquences qui peuvent découler de l'utilisation des réseaux sociaux.

14 h 15 – 16 h : Bloc 3

Cet atelier, animé par les professeurs **Vincent Caron** et **Audrey Ferron Parayre**, sera l'occasion de discuter de la réalité universitaire dans les facultés de droit. Différents thèmes seront abordés, tels que la santé mentale des étudiants, la consommation de drogue/médicaments et la performance académique, la violence sexuelle, les mesures d'accommodements, l'intégrité académique ainsi que les demandes de révision de notes. Ces thèmes touchant l'ensemble des membres de l'APDQ reviennent constamment dans l'actualité.

16 h – 18 h : Temps libre

18 h : Cocktail (salle Harwood)

19 h : Banquet et remise des prix (salle Lotbinière)

Le dimanche 22 avril

À partir de 7 h :

Petit-déjeuner (restaurant Villa D'Este)

10 h – 11 h 30 :

Assemblée générale de l'APDQ (suite 217)

Bon congrès !

Le comité organisateur du congrès :

- Benoît Pelletier, président
- Vincent Caron, secrétaire-trésorier
- Line Bissonnette, gestionnaire
- Sophie Fréchette, agente de communication

Les représentants des entités partenaires :

- Johanne Poirier, Université McGill
- Gaële Gidrol-Mistral, Université du Québec à Montréal
- Christine Vézina, Université Laval
- Marie-Ève Couture-Ménard, Université de Sherbrooke
- Konstantia Koutouki, Université de Montréal

Les entités partenaires :

- Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal
- Faculté de droit de l'Université de Montréal
- Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
- Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- Faculté de droit de l'Université Laval
- Faculté de droit de l'Université McGill



Les commanditaires :

- SOQUIJ
- Éditions Yvon Blais
- L'Association canadienne des professeurs de droit
- Centre d'accès à l'information juridique
- Ministre de la Justice du Québec
- Institut canadien d'administration de la justice
- Wilson & Lafleur



CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Institut canadien
d'administration
de la justice

Listening. Learning. Leading.

Écouter. Apprendre. Inspirer.



THOMSON REUTERS

ÉDITIONS
YVON BLAIS

CALT | ACPD

CANADIAN ASSOCIATION OF LAW TEACHERS
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS DE DROIT



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE



Stéphanie Vallée

Ministre de la Justice et Procureure générale
Députée de Gatineau



Québec 

**Le comité organisateur du congrès de
cette année vous souhaite une
excellente fin de semaine !**